

POLITIQUE D'ACCESSIBILITÉ AUX SERVICES DU CÉGEP POUR LES ANCIENS EMPLOYÉS

Le Cégep de Thetford est heureux de rendre divers services accessibles aux anciens employés en reconnaissance des multiples services que ces personnes lui ont rendus au cours de leur carrière. La liste de ces services apparaît ci-dessous et leur accès sera rendu possible sur présentation de la carte de membre permanent des retraités du Cégep de Thetford.

Services rendus accessibles aux mêmes conditions que pour le personnel

- Consultation et emprunt de documents et accès aux ordinateurs à la bibliothèque (incluant la vignette de stationnement afférente, laquelle sera renouvelable à chaque année sur demande);
- Services de reprographie;
- Services audiovisuels (emprunt de matériel et services afférents);
- Accès au salon du personnel;
- Utilisation de la salle de conditionnement physique conformément à l'entente convenue entre le Cégep et le CAPS;
- Accès aux services des organismes reliés au Cégep, notamment la Société des archives historiques de la région de L'Amiante et la Société de généalogie;
- Utilisation d'un local pour réunions sociales.

Services divers

- Carte d'identité permanente;
- Invitations à certaines activités sociales;
- Soutien technique et financier à des projets de l'Association des anciens employés du Cégep de Thetford, en lien avec les activités de l'institution, présentés et acceptés au comité de gestion;
- Information : en plus du site web du Cégep, les avis de décès et le journal interne Info-rapide seront expédiés, via courriel, au président, au secrétaire et au responsable de l'information de l'Association des anciens employés du Cégep de Thetford qui pourront transférer l'information au « groupe d'adresses courriel » tenu à jour par l'Association.

Attestation de l'acceptation au comité de gestion
du 2 décembre 2009

Vicky Turcotte

Directrice des ressources humaines
et des affaires corporatives